

DIFFUSION EXTERNE

Contact : [stcn.publi@banque-france.fr](mailto:stcn.publi@banque-france.fr)

# Note mensuelle des TCN – Juillet 2014

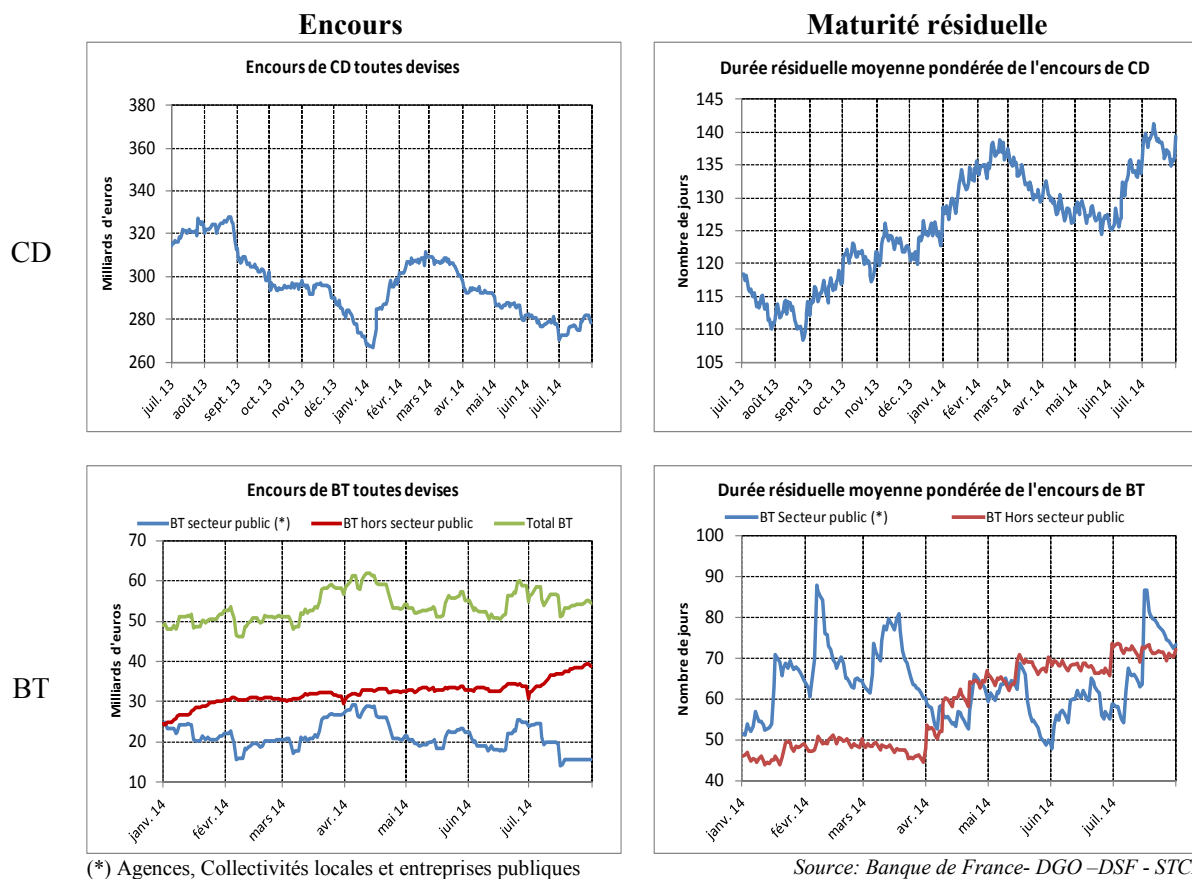
## 1. Les éléments clefs du mois

Encours en milliards d'euros	2008-2014		2008-2014		Sur la période :		
	Min.	Le :	Max.	Le :	30/6	31/7	Var.
CD	266,9	06/01/14	465,9	22/05/09	275,3	278,2	2,8
BT	35,2	22/01/10	66,7	30/05/12	54,6	54,4	-0,2
ABBT	3,2	30/07/14	42,4	28/02/08	3,3	3,2	-0,2
BMTN	63,9	11/02/12	79,5	24/01/14	74,3	74,3	0,0
<b>Total</b>	<b>397,4</b>	<b>05/01/14</b>	<b>617,9</b>	<b>27/01/09</b>	<b>407,6</b>	<b>410,1</b>	<b>2,5</b>

### Nouveaux émetteurs :

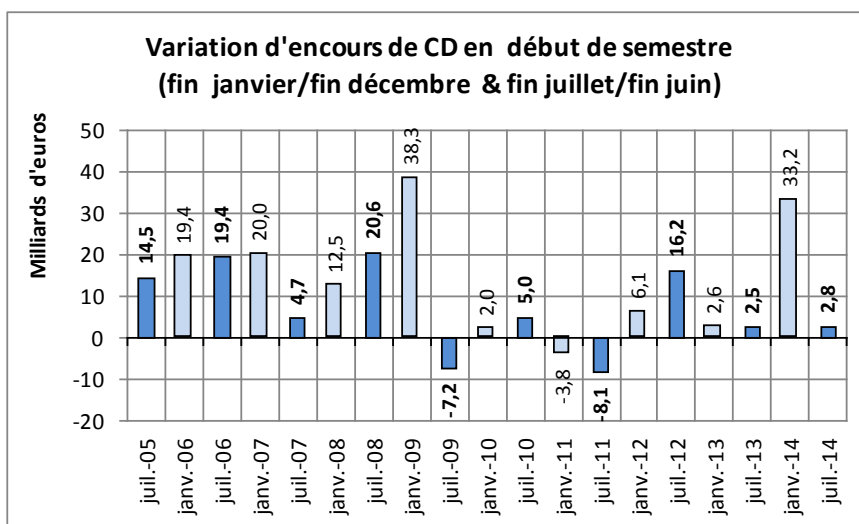
ICADE (BT)

Région Centre (BT)



## 1.1. L'encours des CD enregistre un rebond saisonnier en début de semestre, mais la tendance annuelle reste baissière

L'encours des CD enregistre un rebond saisonnier en début de semestre (fin juillet 2014 par rapport à fin juin 2014), d'ailleurs moins marqué chaque année au 2<sup>ème</sup> semestre qu'au 1<sup>er</sup> semestre. Fin juillet 2014, le rebond de l'encours de CD représente +2,8 Mds d'euros, soit +1,0 %.

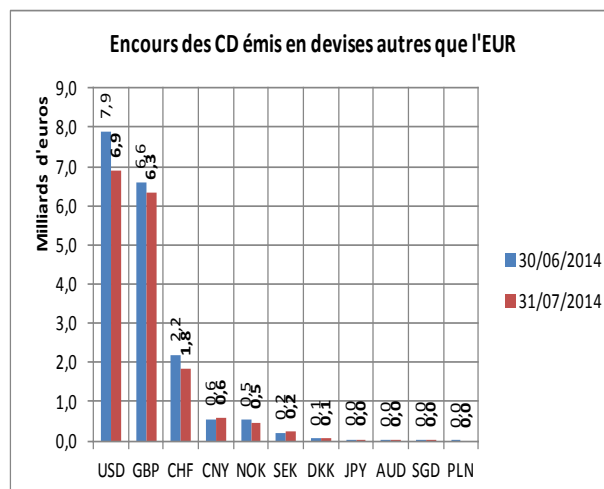
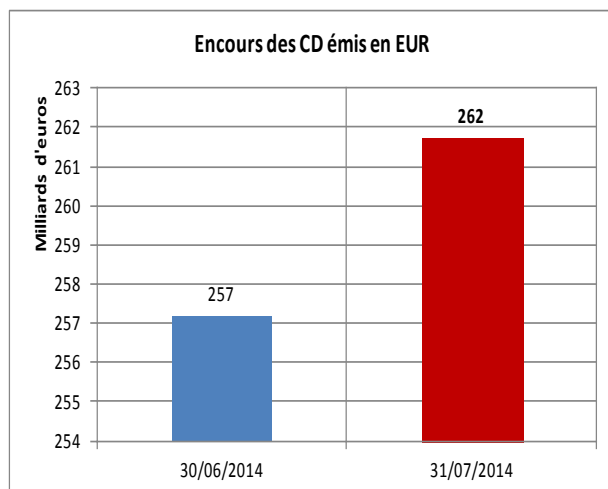


Source: Banque de France- DGO –DSF - STCN

La tendance de plus long terme reste baissière sur l'encours de CD : - 46 Mds d'euros soit -14 % fin juillet 2014 par rapport à fin juillet 2013.

## 1.2. En termes de ventilation par devises d'émission, la progression des CD entre juin et juillet 2014 provient de l'EUR tandis que le poids des autres devises s'érode

L'encours de CD reste très majoritairement émis en EUR, devant l'USD, le GBP et le CHF.



Source: Banque de France- DGO –DSF – STCN

## **2. Autres faits marquants**

Le marché des BT, qui se caractérise notamment par le dynamisme des émetteurs hors secteur public (Cf. page de garde), enregistre l'arrivée de 2 nouveaux émetteurs sur le mois

### **2.1. ICADE, nouvel émetteur de BT sur le mois**

ICADE est une société foncière qui dispose d'un programme de BT noté A-2 par S&P et plafonné à 400 millions d'euros ainsi que d'un programme de BMTN non noté et plafonné à 300 millions d'euros.

En juillet 2014, ICADE a procédé à 55,3 millions d'euros d'émissions de BT entre le 15/07 et le 28/07 sur des maturités allant de 2 jours à 94 jours, principalement à taux fixe et dans une moindre mesure à taux variable.

### **2.2. La Région Centre, nouvel émetteur de BT sur le mois**

Le Région Centre est une collectivité territoriale qui dispose d'un programme de BT noté A-1+ par S&P et plafonné à 100 millions d'euros.

La Région Centre a procédé à sa première émission de BT le 17/07/14 à hauteur d'1 million d'euros à taux fixe sur une maturité de 7 jours.

### 3. Glossaire

**TCN** : Titres de Créances Négociables. Le marché des TCN atteint 400 Mds d' € d'encours fin décembre 2013. Hors BMTN (titres à plus d'un an), il représente 321 Mds d'€ fin décembre 2013 et constitue le 2<sup>ème</sup> marché d'Europe continentale et le 3<sup>ème</sup> du monde (derrière ses équivalents américain et britannique). Il a pu totaliser jusqu'à 615 Mds en janvier 2009 et a constitué une source de financement utile pour les établissements de crédit et les entreprises durant la crise avec des conditions de coûts attractives. La profondeur et la liquidité du marché français de titres courts reposent largement sur son cadre réglementaire flexible, son haut niveau de transparence, sa supervision par la Banque Centrale, ses infrastructures de marché performantes et sur son ouverture aux émetteurs non résidents.

**CD** : Certificats de Dépôt. Il s'agit de titres à court terme dont la durée est supérieure à 1 jour et inférieure à un an, qui sont émis uniquement par des établissements de crédits, résidents ou pas, ainsi que par la Caisse des dépôts et consignations. Ces titres constituent le principal segment du marché des TCN.

**BT** : Billets de Trésorerie. Ils sont émis, dans les mêmes conditions de durée que les CD, exclusivement par des non-banques, en particulier des sociétés par actions, ainsi que des entités publiques. Il est à noter que certains véhicules de titrisation (ayant notamment le statut d'organismes de titrisation) émettent des BT pour financer leur portefeuille de créances ; on parle alors d'**ABBT** (Billets de Trésorerie « Asset Backed ») ou Billets de Trésorerie adossés à des actifs.

**BMTN** : Bons à Moyen Terme Négociables. Ils sont d'une durée initiale supérieure à un an et peuvent être émis aussi bien par les entités habilitées à émettre des CD que des BT. A l'instar des BT, ils peuvent également être utilisés pour des opérations de titrisation.

**STEP** : Short Term European Paper, label mis en place en 2006, par les professionnels des marchés de titres courts européens avec le soutien de l'Eurosystème, afin de favoriser l'intégration des différents marchés de cette nature. Le marché STEP a obtenu en avril 2007 le statut de marché non réglementé éligible au refinancement de l'Eurosystème

**Durée initiale moyenne pondérée des émissions** : Moyenne calculée sur l'ensemble d'un marché (ou d'un portefeuille émetteur) reflétant le profil de maturité moyen à l'émission. La durée initiale moyenne pondérée par le flux des émissions reflète notamment, s'agissant des CD, l'évolution de la part relative des titres à plus court terme sur l'ensemble des émissions, avec un raccourcissement de la maturité moyenne lors des épisodes de tension sur la liquidité, et une tendance pluriannuelle à l'allongement.

**Durée résiduelle moyenne pondérée de l'encours** : Moyenne calculée sur l'ensemble d'un marché (ou d'un portefeuille émetteur) pondérée par l'encours des titres non échus, et reflétant le profil de maturité moyen en termes de stock. La durée résiduelle moyenne pondérée de l'encours s'inscrit dans une tendance à l'allongement.

**Taux moyens** : les taux indiqués dans cette note concernent l'ensemble du marché et sont des moyennes mensuelles pondérées par les volumes d'émissions, ventilées selon les maturités les plus représentatives, et par type de taux (taux fixes).

**Secteur public** : Agences de la dette sociale, collectivités locales et entreprises publiques.

**Établissements de crédit non résidents** : incluent les établissements financiers possédant leur siège social à l'étranger et les succursales françaises des banques étrangères.

ns : Calcul non significatif

**Échelle de notation harmonisée de l'Eurosystème ( notations court-terme ) :**

	Échelons des notations éligibles aux opérations de refinancement de l'Eurosystème			Notations inéligibles
	1	2	3	
	Pd* <0,10%	Pd* =0,10%	Pd*=0,4%	Émetteurs mal notés
<b>FitchRatings</b>	F1+	F1	F2	F3, B, C, D
<b>Moody's</b>		P-1	P-2	P-3, NP
<b>Standard &amp; Poor's</b>	A-1+	A-1	A-2	A-3, B, C, D
<b>DBRS</b>	R-1H	R-1M, R-1L	R-2H, R-2M	R-3, R-4, R-5

\* pd : Probabilité de défaut sur une période d'un an